Gestionnaire d'entreprise artisanale du bâtiment



Le gestionnaire d'entreprise artisanale du bâtiment assiste et seconde le chef d'entreprise dans les activités de gestion quotidienne et de support à la production.

En leur qualité de salarié, de gérant non salarié ou de conjoint collaborateur, les thématiques entrant dans le cadre de leur mission peuvent être très diverses : gestion des activités comptables, financières et administratives de l'entreprise (notamment sur la déclaration de TVA), gestion du personnel, mise en place de la démarche RSE (volets social, REP, développement durable, et formation), mise en œuvre, aux côtés du chef d'entreprise, de la politique de santé et sécurité au travail, suivi commercial, administratif, technique (devis, équipements…) et matériel (relation fournisseurs/fabricants, gestion du stock…), développement d'une démarche commerciale, relation avec les clients et prestataires externes, suivi et développement de l'e-visibilité de l'entreprise (communication, réseaux sociaux, site internet) …

Conditions et environnement de travail

Le gestionnaire exerce principalement son activité dans un bureau. Il est en contact régulier avec le comptable, les banquiers, les clients et les fournisseurs. Il est l'interlocuteur en charge de la gestion du personnel au sein de l'entreprise.

Les qualités et aptitudes attendues

- Sens de l'organisation et de l'accueil
- Autonomie dans la mise en œuvre de ses activités
- Aisance relationnelle



Devenir gestionnaire d'entreprise artisanale du bâtiment

Certification

- Certification « Gestionnaire d'une Entreprise Artisanale du Bâtiment »

Cette certification a été créé, par la CAPEB, à l'initiative des conjointes d'artisans pour disposer d'une reconnaissance de leurs compétences.

Diplômes

- Bac professionnel Gestion administration
- Bac professionnel Comptabilité
- BTS Gestion de la PME
- BTS Comptabilité et gestion
- DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion)

Titres du ministère du Travail

- Titre professionnel assistant de direction (niveau 5)





PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Le métier de gestionnaire peut s'exercer à la fois dans différentes tailles d'entreprise mais également dans d'autres secteurs d'activité.



Fiches ROME

M1604 – Assistanat de direction

M1203 – Comptabilité

RETOUR AU SOMMAIRE